


L'association ADDENA est dédiée à la défense des droits des enfants et des adolescents qui présentent un trouble du neurodéveloppement (TND) dans l'Hérault.



Face à la carence de prise en charge médico-sociale et aux listes d'attente, **ADDENA propose d'aider les familles à faire respecter leurs droits** par la constitution d'un dossier individuel de recours indemnitaire.

LA PRISE EN CHARGE ET/OU L'ACCÈS À LA SCOLARITÉ EST UN DROIT POUR TOUT ENFANT PORTEUR DE HANDICAP

Une équipe spécialisée vous accueille bénévolement : un pédopsychiatre, une avocate et une juriste, une assistante sociale, deux représentantes des familles et une chargée de communication.



**ON EST LÀ POUR VOUS !
Faites-vous entendre !**